



Arrondissement de
SELESTAT-ERSTEIN

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 12 novembre 2024**

Nombre des conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 13

Sous la présidence de Monsieur Denis RUXER
Maire de Saint-Pierre

Excusés : - Madame Valérie CREUTZBURG qui donne procuration à Madame Nadia SCHWAB
- Monsieur Francesco DE PALMA qui donne procuration à Madame Isabel DAMA RAFAEL
- Monsieur Damien GRESSLER qui donne procuration à Madame Sandrine SOLLE
- Madame Stéphanie POOS qui donne procuration à Monsieur Philippe MULLER

Absente : - Madame Estelle MONPEYSSEN

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024**
- 2. Désignation du secrétaire de séance**
- 3. Décisions modificatives**
- 4. Présentation du Service Intra Muros**
- 5. Présentation du Service Protection des Données**
- 6. Divers et communication**

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024

Madame Sandrine SOLLE souhaite revenir sur le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024 en indiquant qu'elle s'était excusée et qu'elle n'était pas absente comme stipulée dans le procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, le conseil municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, décide de désigner un secrétaire de séance, en la personne de Monsieur David HOLTZINGER.

Adopté à l'unanimité.

3. Décisions modificatives

3.1. Décision modificative

Après vérification des comptes, une régularisation s'avère nécessaire :

Décision modificative n°1

La facture des travaux concernant la rue des Érables s'élève à 53.568,00 €. Le budget inscrit pour ces travaux est de 50.000,00 €. Il s'avère nécessaire d'augmenter le budget pour cette opération et de procéder à la décision modificative suivante :

Article 2152 - Opération 155 Réfection Voirie	+ 4.000,00 €
Article 21316 - Opération 156 Réalisation Ossuaire	- 4.000,00 €

Le conseil municipal habilite également Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs aux décisions prises à ce sujet.

Adopté à l'unanimité

3.2. Virement de crédit

Conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 février 2023 portant sur la fongibilité des crédits et autorisant Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections,

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des transferts de chapitre à chapitre, afin de faire face aux dernières écritures comptables de 2024. Il s'avère nécessaire d'augmenter le budget dans le chapitre 65 : Autres charges de gestion et de procéder à la décision modificative suivante :

Article 65881 - Hébergement et restaurations	+ 11.500,00 €
Article 611 - Contrat de prestations	- 7.000,00 €
Article 6156 – Maintenance	- 4.500,00 €

Le conseil municipal prend note de ce virement de crédit.

Adopté à l'unanimité

4. Présentation du service Intra Muros

Monsieur le Maire présente les services proposés par « Intra Muros » qui est une plateforme permettant d'accéder à toutes les informations pratiques et les actes administratifs pour la commune.

Les habitants peuvent consulter les événements, l'actualité et les points d'intérêts de la commune et de celles aux alentours, grâce au site Internet et/ou via l'application Intra Muros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la mise en place de cet outil de communication.

Adopté à l'unanimité.

5. Présentation du service de Protection des données

Monsieur le Maire informe les conseillers présents qu'il a rencontré l'entreprise « HORIZON IT 360 » proposant des services de protection des données des fichiers informatiques pour la Mairie.

La Mairie possède deux ordinateurs :

- Le premier étant sous Mac, il n'a pas besoin de protection externe des données, car Mac le propose déjà,
- Le deuxième étant sous Windows, il est protégé via la mise en place d'une protection des données et d'un enregistrement réalisé tous les jours par un prestataire extérieur grâce au groupement de commande de la Communauté de Communes auquel la commune a déjà adhéré.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à la proposition de protection des données informatiques par l'entreprise « HORZON IT 360 ».

Adopté à l'unanimité.

6. Divers et communication

- École : Monsieur Philippe MULLER était au conseil de l'école du 05 novembre 2024. Il résume la réunion et fait part des demandes de l'école concernant une éventuelle climatisation de la classe de Madame GRIMM et la prise en charge des bus par la commune lors de sortie scolaire.
- Action PETR : Les 12 arbres fruitiers ont été plantés sur les deux parcelles communales.
- La cabane à livres a été démontée et sera refaite par les ouvriers communaux.
- Marché Noël à la Ferme : le samedi 30 novembre et le dimanche 1^{er} décembre 2024.
- Visite du Sénat : une visite est prévue le 25 avril 2025.
- Vœux 2025 : le jeudi 03 janvier 2025 à 19h00.
- Repas des Aînés : le dimanche 02 février 2025 en raison de la location de la salle au mois de janvier.

Saint-Pierre, le 14 novembre 2024

Monsieur David HOLTZINGER
Secrétaire de séance

Monsieur Denis RUXER,
Mairie de Saint-Pierre



